



Besoins en veille juridique

**Les principaux enseignements des résultats
de l'enquête de la commission juridique (Septembre 2021)**

Contexte & enjeux

Dans le cadre de sa mission d'appui et d'assistance aux Associations et aux Services MJPM, la FNAT met à disposition de ses adhérents une veille juridique constituée en plusieurs axes :

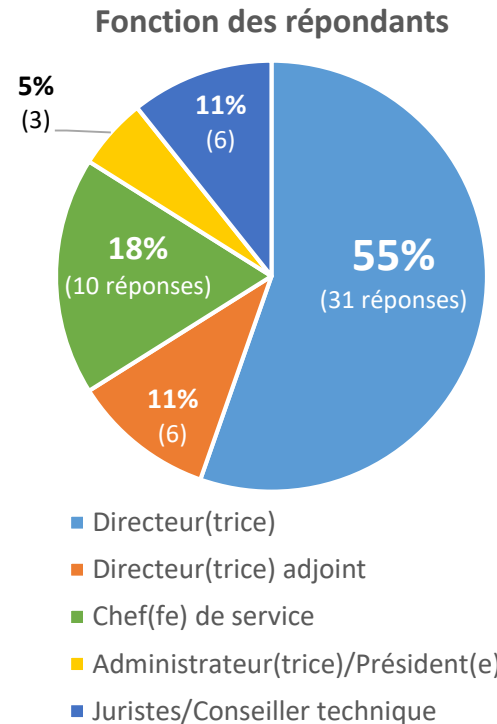
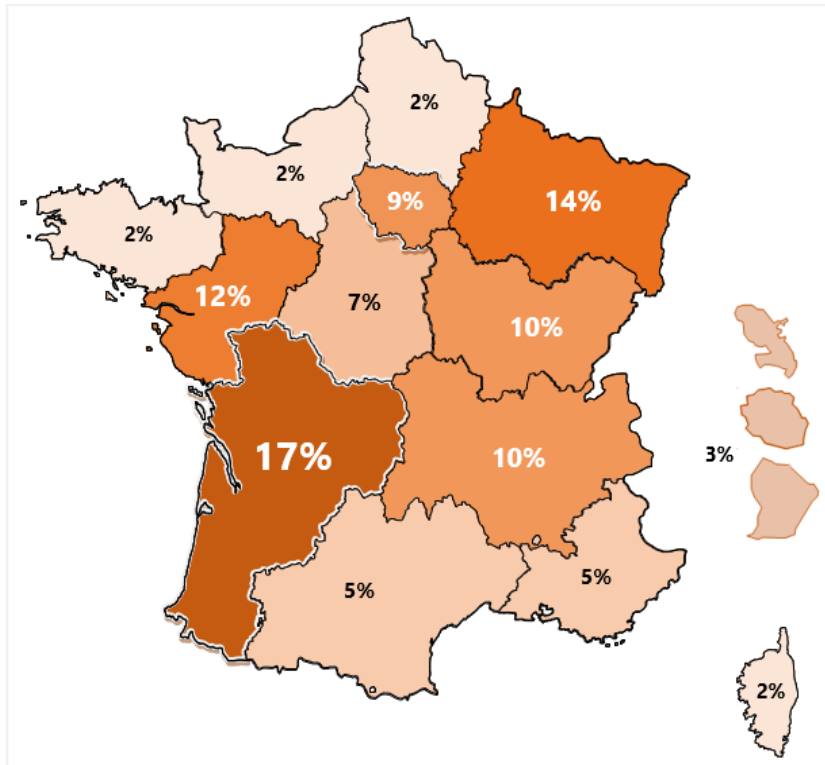
- Un service d'information et d'assistance juridique par téléphone (une "**hotline**")
- Des actualités sur la PJM via son site internet avec une **Newsletter** électronique mensuelle
- Une base documentaire en ligne collaborative « **FNAT DOC** »
- Des **focus juridiques thématiques** sur des grands thèmes de l'actualité de la PJM, élaborés par la commission juridique de la FNAT.

Afin d'affiner les thématiques à traiter par la commission juridique de la FNAT, et plus globalement l'offre de service de la FNAT en matière de veille juridique, la commission juridique a élaboré un sondage en ligne pour identifier les pratiques et besoins des adhérents.

Taux de participation

Un taux de réponse représentatif avec près de la moitié du réseau représenté

Sur 125 services adhérents invités à répondre à l'enquête, 55 y ont effectivement répondu, soit **44%**.

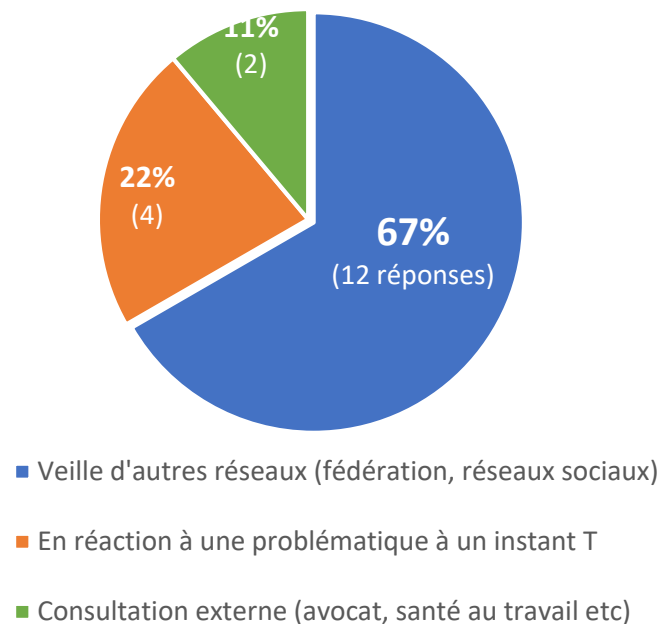


- Une majorité de directions répondants
- Une représentativité sur l'ensemble du territoire avec une majorité de directions répondants originaires de Nouvelle Aquitaine et Grand-Est

Veille juridique dans les SMJPM

Une veille juridique plus ou moins structurée dans les services

Organisation de la veille en l'absence de référent

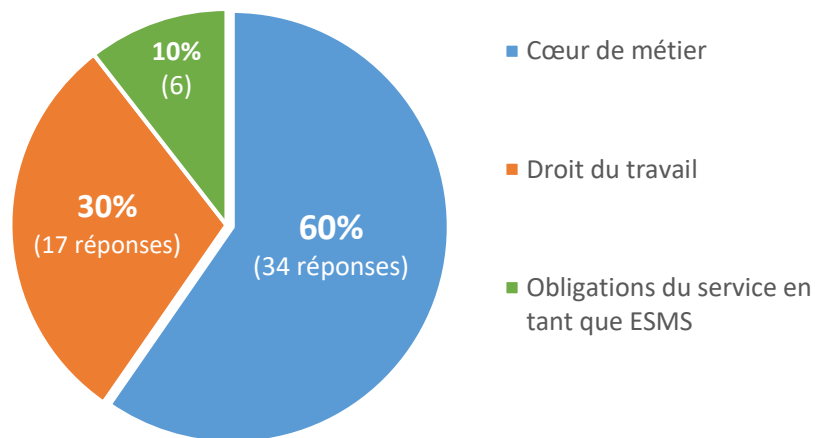


- 2/3 (65%, soit 35 répondants) déclarent réaliser une veille juridique
 - Parmi eux, **3/4 (73%, soit 33 répondants) ont désigné un référent** (un Juriste dans 50% des cas)
 - dans les 50% des cas restants ce sont les Directeurs et Chefs de service qui effectuent cette veille, souvent en binôme
- Le tiers des adhérents restants n'ont pas désigné de référent et :
 - Comptent sur la veille d'autres réseaux (FNAT, UTRA, NEXEM)
 - Réalisent une veille au fil de l'eau en réaction aux problématiques
 - Font appel à un prestataire externe

Veille juridique dans les SMJPM

Des sources de veille juridique relativement homogènes

DOMAINES de veille juridique des répondants



➤ 4 sources majeures :

- ASH
- Légifrance
- FNAT
- Directions

➤ Majoritairement liées au « cœur de métier de MJPM » (60%) avec 3 domaines qui concentrent près de la moitié (47%) des recherches :

- Droit civil et des contrats
- Droit notarial
- Droit du logement



Les réseaux sociaux constituent aussi une source d'informations (6% des répondants)

Supports de cette veille :

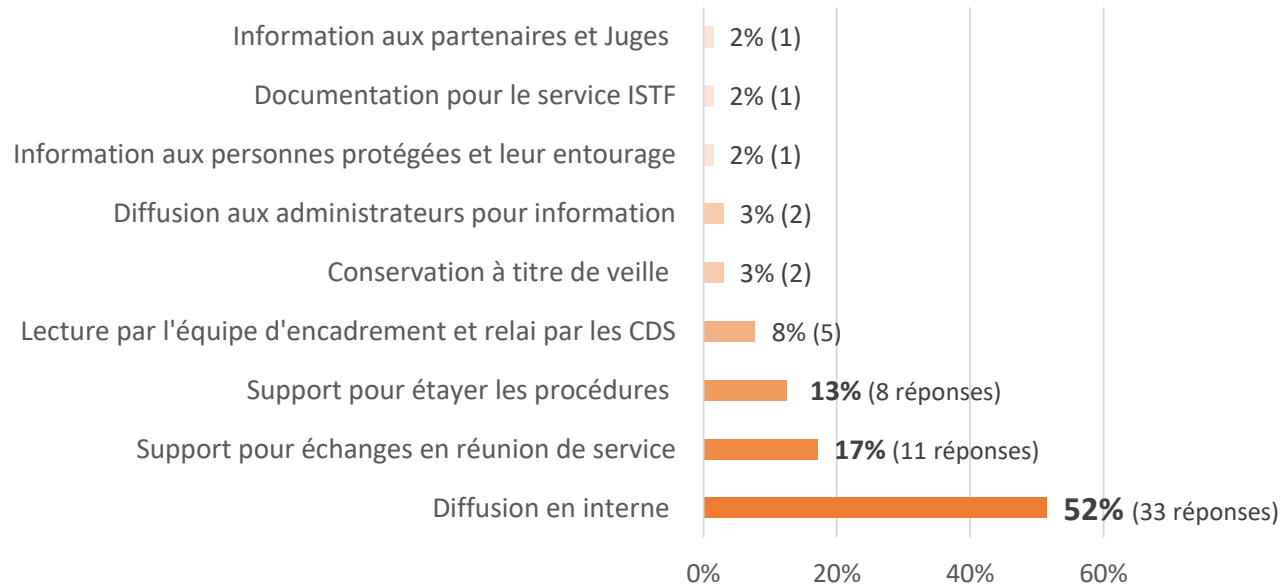
- papier (44%) // support électronique (56%) ; - mensuel (56%) // hebdomadaire (44%).

Il s'agit principalement de revues et newsletter

Focus juridiques FNAT

Des Focus majoritairement exploités par les services (lus, diffusés, sources d'échanges et réflexion pour m&aj des procédures, mais aussi support d'information auprès des partenaires)

Usage des focus juridiques thématiques par les répondants



➤ Usages internes

- Diffusion en interne principalement auprès des MJPM (52%)
- Support pour échanges en réunion de service (17%)
- Support pour étayer les procédures/notes d'informations (13%)

➤ Usages externes

- Pour les partenaires ou juges
- A l'attention des personnes protégées et de leur entourage
- Pour alimenter la documentation de leur service ISTF

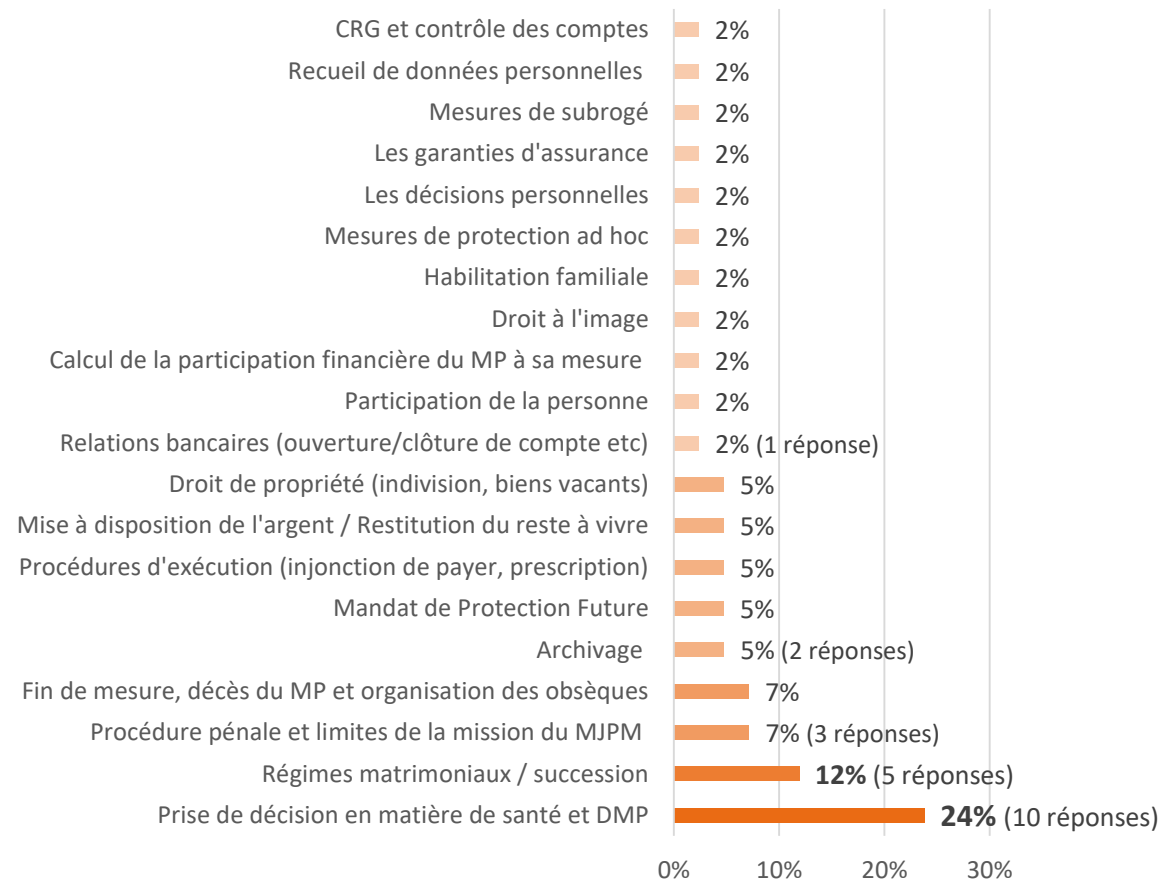
Focus juridiques FNAT

Des suggestions de thèmes de travail variés dont 4 principales et dont certaines déjà au programme de la commission pour 2022

➤ 4 principales thématiques

- Prise de décision en matière de santé
- Régimes matrimoniaux et succession
- Procédure pénale et limites de la mission du MJPM
- Fin de mesure, décès de la personne protégée et organisation des obsèques

Thématiques que les répondants souhaitent voir traitées dans un Focus par la commission juridique

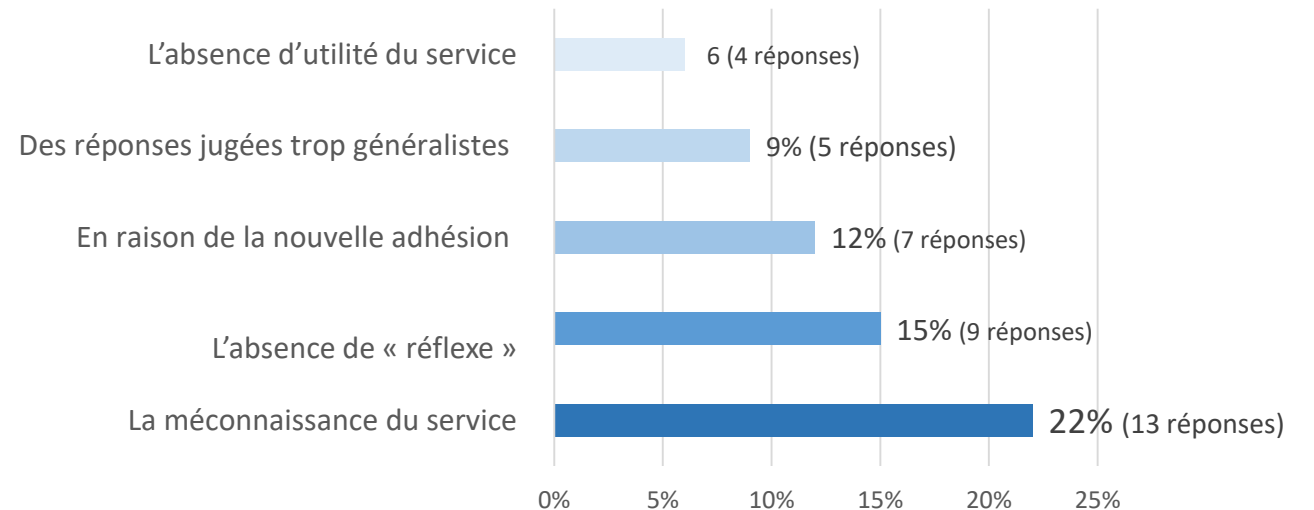


Hotline juridique (MATMUT)

Une utilisation relativement faible de la Hotline, certains ne l'ayant pas bien identifiée ou préférant bénéficier des réponses jugées plus précises de la FNAT. Les utilisateurs moyennement satisfaits du service souhaitent tout de même continuer à en bénéficier

- Seulement un peu plus du tiers des répondants (**36%**) utilisateurs.
- **Taux de satisfaction mitigé** : seule moins de la moitié des utilisateurs (45%) en sont satisfaits contre 55% qui se déclarent peu ou pas satisfaits préférant poser leur question à la FNAT.
- **Pistes d'amélioration** (2 adhérents) :
 - Obtenir des réponses écrites
 - Capitaliser au sein du réseau les réponses apportées

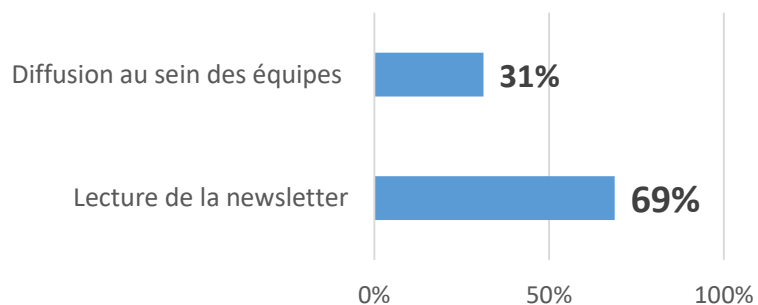
Motifs de non-usage de la Hotline juridique



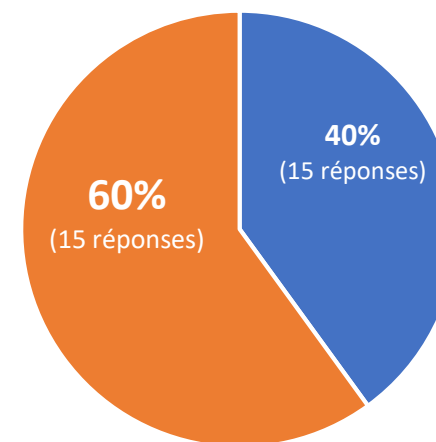
Newsletter mensuelle électronique

Une newsletter majoritairement systématiquement lue et partiellement diffusée au sein des équipes

Usage de la Newsletter par les répondants



Diffusion de la Newsletter

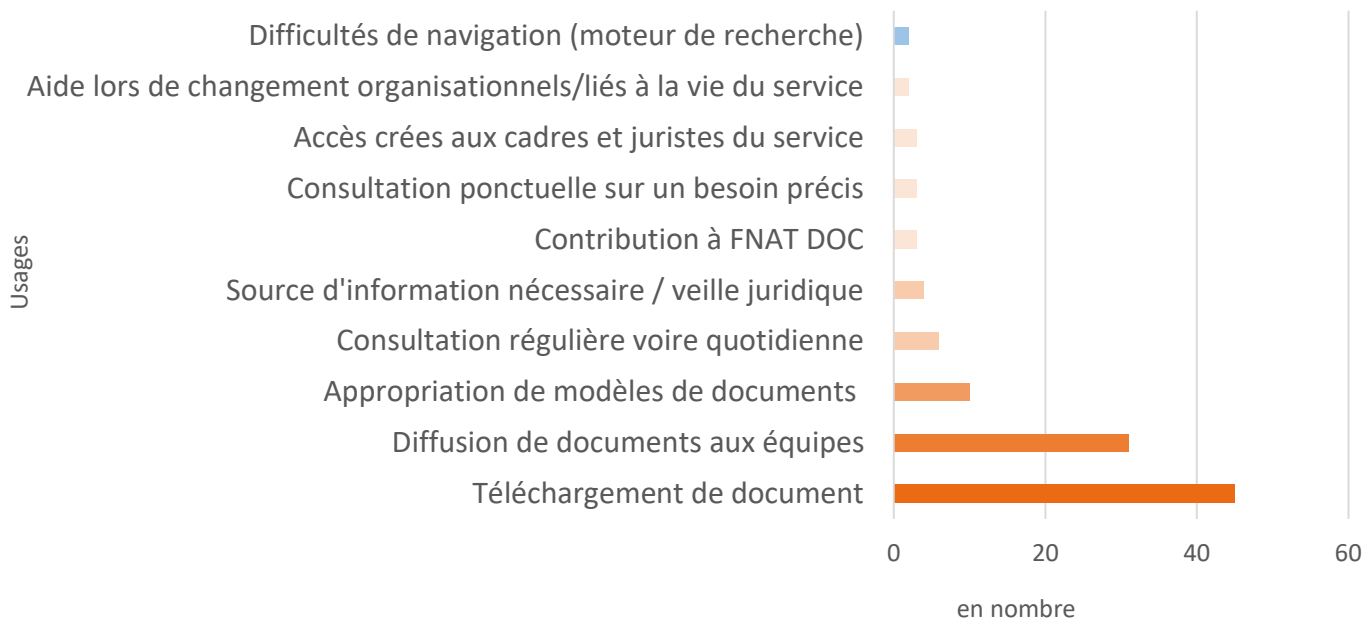


- Diffusion partielle de la newsletter
- Diffusion totale de la newsletter

Base documentaire « FNAT DOC »

Une base documentaire majoritairement utilisée et appréciée, dont les outils sont diffusés et exploités en interne, même si la navigation pour trouver un document peut être améliorée

Principaux constats sur l'utilisation de FNAT DOC



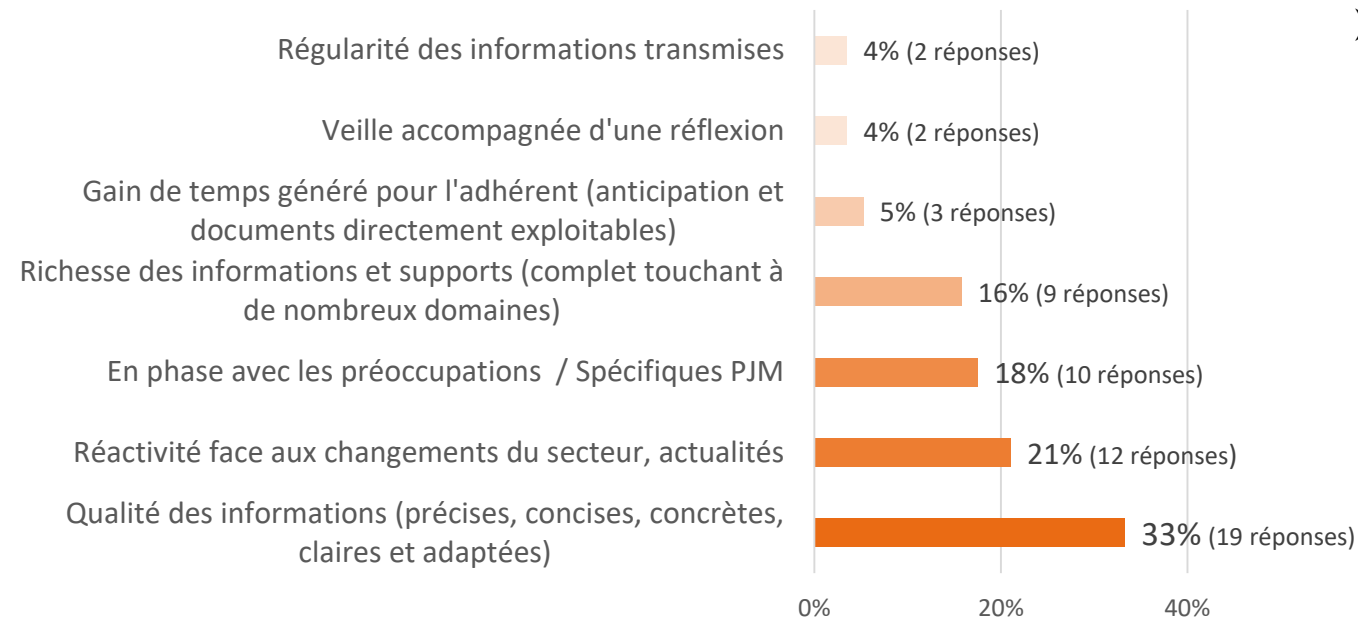
- Partage de documents au sein des équipes (50%) :
 - Veille juridique
 - Actualisation et amélioration des procédures
 - Faciliter les changements

- Seulement 5% de contributions des adhérents vers la FNAT

Satisfaction générale

Une bonne satisfaction globale sur la veille juridique de la FNAT en raison de la richesse des informations dédiées PJM, de qualité et en phase avec l'actualité et préoccupations des adhérents

Motifs généraux de satisfaction des adhérents (%)



➤ Les motifs d'insatisfaction qui amènent certains adhérents (11% soit 6 répondants) à atténuer leur satisfaction générale sur la veille juridique de la FNAT, sont tous liés à la navigation sur FNAT DOC.

Satisfaction générale



- « La veille juridique de la FNAT nous permet de nous adapter à l'évolution du métier en nous formant continuellement par l'ensemble de ces informations. Elle nous permet d'actualiser nos connaissances et d'affiner notre expertise. »
- « Les veilles juridiques sont accompagnées d'une réflexion globale, les informations ne sont jamais données de manière brute. De plus, les infos et analyses de jurisprudences nous parviennent rapidement. »
- « Vos documents sont précis et clairs. Vous pouvez nous étayer exactement sur les points qui nous préoccupent pour la mission complexe d'un SMJPM »
- « Les thématiques sont toujours très bien travaillées, claires, concises et pertinentes : bravo ! »

Pistes d'amélioration

La poursuite des fiches thématiques sur des thèmes ciblés concrets et pratiques à diffuser autant que de besoins, par voie dématérialisée.

Synthèse	POINTS FORTS	AXES D'AMELIORATION / IDEES	ACTIONS RETENUES (2022)
FNAT DOC	<ul style="list-style-type: none"> - Notification lue et largement partagée Notification régulière (hebdomadaire) - Vif intérêt pour les modèles de documents directement exploitables - Sources d'actualisation des procédures et veille juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter davantage les adhérents aux partages de documents au siège - Fluidifier la navigation / mieux former les adhérents à son utilisation 	
HOTLINE juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien juridique pour les services ne bénéficiant pas de veille juridique structurée ou conseil juridique extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Un service seulement complémentaire aux réponses apportées par la FNAT - Mieux communiquer sur le service peu ou mal identifié (créer le « réflexe » hotline) - Obtenir du prestataire des réponses plus précises / moins généralistes - Obtenir du prestataire des réponses écrites - Capitaliser les réponses rendues par le prestataire 	
Newsletter	<ul style="list-style-type: none"> - Information lue et diffusée en interne (jusqu'au CA) ; Sources d'échanges en réunion de service - Information régulière (mensuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>(Idée)</i> Instaurer des RDV dans la newsletter : partage d'expériences, paroles de pro, la question juridique du mois (capitalisation) ? 	
Focus juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Des thématiques ciblées avec un traitement de qualité : concret, pratique, concis, précis, accessible - Des partages d'expériences ; Des points de vigilance et réflexions - Des modèles de documents - Un support communicable à l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le maquetage - Davantage de jurisprudences commentées - Nouveaux thèmes prioritaires : prise de décision en matière de santé et DMP / régimes matrimoniaux et successoraux / procédure pénale et rôle du MJPM / Fin de mesure et conséquences 	